

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63/96/SPCG portant désignation d'un ministre intérimaire .

n° 63/96/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 août 1963

Numéro JO
n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro
31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Ministre des Travaux Publics et du Port, Vite-Président du Conseil de Gouvernement, est chargé, à compter du 14 août 1963, de l'intérim du Ministère de la Santé Publique et Affaires Sociales, pendant la durée de l'absence de M. Taher Aden Douale, ministre titulaire.